

Baromètre mensuel de la sécurité routière



ATTENTION : les valeurs mentionnées dans ce suivi mensuel sont issues des remontées rapides des forces de sécurité intérieure.

L'ACCIDENTALITE – BILAN MENSUEL JUILLET 2023

	Données mensuelles juillet							
	2023	2022	2021	Moyenne 2017-2019	2023/2022		2023/Moyenne 2017-2019	
					Écart	Tendance	Ecart	Tendance
Accidents	30	30	20	38	0	0	- 8	- 27%
Tués	2	4	1	6	- 2	- 50%	- 4	- 67%
Blessés	35	38	26	48	- 3	- 9%	- 13	- 19%

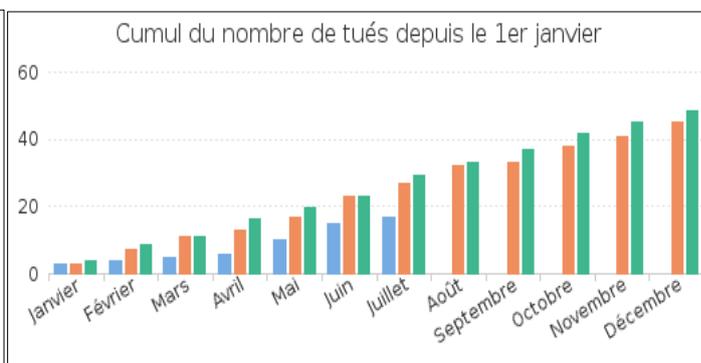
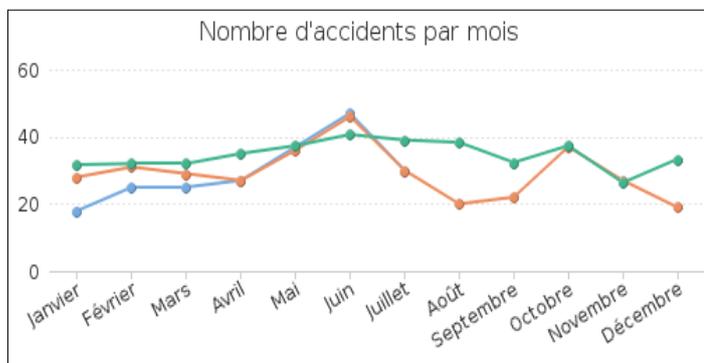
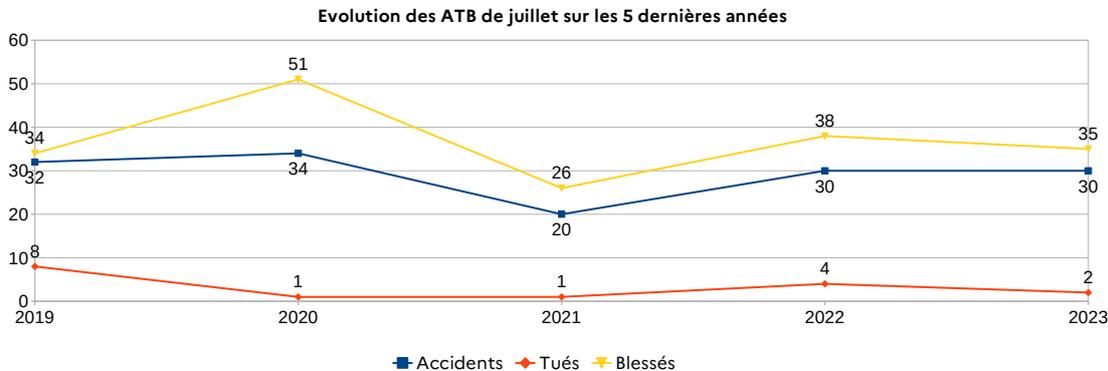
Principales tendances du mois de juillet 2023 :

Le nombre d'**accidents corporels** enregistrés par les forces de sécurité intérieure s'établit à **30**, chiffre identique à juillet 2022.

Le nombre de **tués** en juillet 2023 est de **2**, soit deux de moins qu'en juillet 2022.

Le nombre de **blessés** enregistrés est en baisse également, passant de **38** en juillet 2022 à **35** en juillet 2023.

Les chiffres des mois de juillet 2022 et 2023 sont très supérieurs à ceux de juillet 2021, mais en baisse par rapport à la moyenne des mois de juillet 2017, 2018 et 2019.



● 2023 ● 2022 ● Moyenne 2017-2019

LES DONNÉES CUMULÉES

	2019	2020	2021	2022	2023
Accidents	217	160	155	226	209
Tués	26	22	16	27	18
Blessés	283	192	194	314	278

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de sécurité intérieure s'établit à 209 depuis le début de l'année 2023, chiffre inférieure à 2019 et 2022 mais supérieure aux chiffres de 2020 et 2021, année atypique du fait de la crise sanitaire.

Le nombre de tués en 2023 est de 18, un chiffre inférieur à 2019, 2020 et 2022 et supérieur à 2021.

Le nombre de blessés enregistrés est de 278, chiffre qui suit la même tendance que les accidents.

L'ACCIDENTOLOGIE – ANALYSE DES ACCIDENTS MORTELS

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Juillet 2023	0	0	2	0	0
Cumul 2023	1	0	14	2	1

Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Juillet 2023	1	1	0
Cumul 2023	5	12	1

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Juillet 2022	0	1	2	0	1
Cumul 2022	4	4	12	2	5

Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Juillet 2022	1	3	0
Cumul 2022	4	20	3

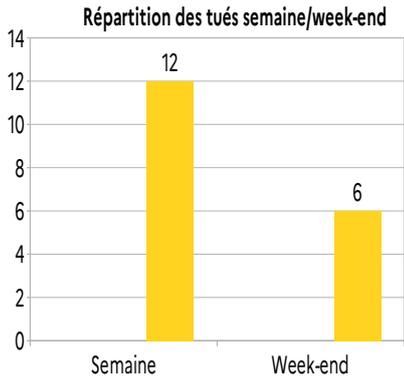
Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Juillet 2021	0	0	1	0	0
Cumul 2021	2	0	14	0	0

Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Juillet 2021	0	1	0
Cumul 2021	7	8	1

	2021
	2022
	2023

La majorité des accidents a lieu sur les routes départementales, qui constituent la voirie majoritaire dans le département, et en compétence gendarmerie, dont l'étendue géographique est la plus étendue.

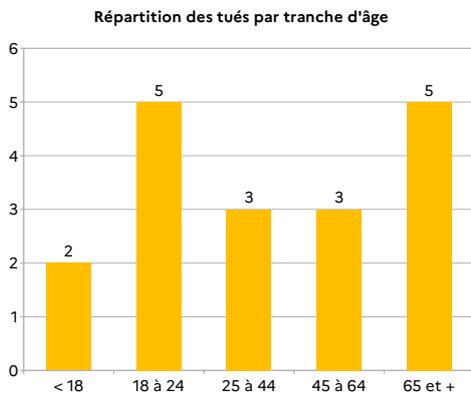
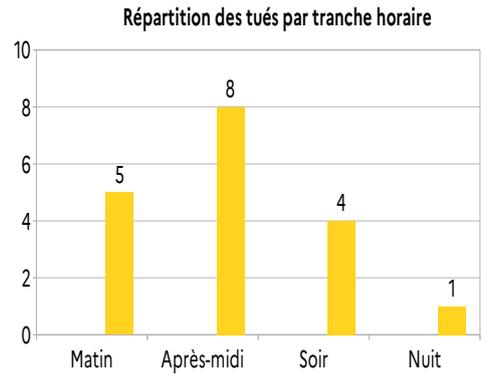
A l'instar de 2021, aucun accident mortel n'est à déplorer sur les routes nationale en 2023.



La majorité des accidents mortels a lieu dans la semaine et en plein jour.

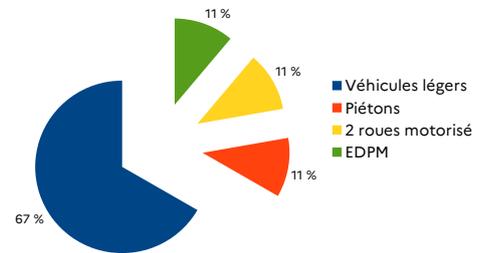
Les accidents ayant lieu le soir ou la nuit mettent en cause des usagers jeunes.

Sur 5 accidents mortels intervenus en soirée ou la nuit, trois impliquaient la vitesse et l'alcool.

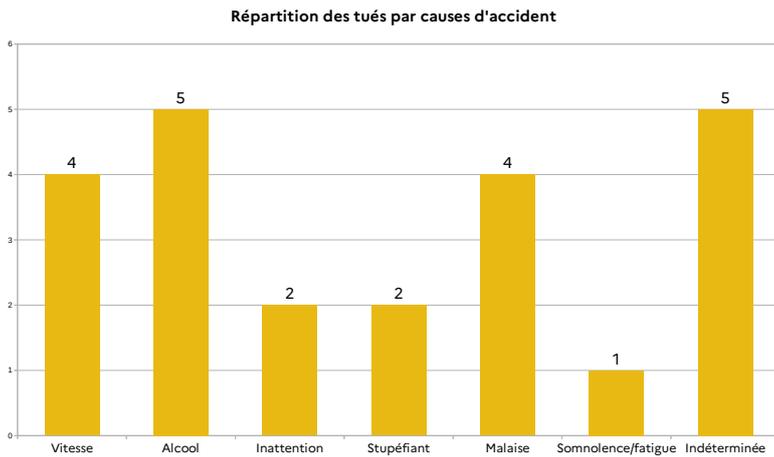


Toutes les catégories d'âge sont touchées par l'accidentalité mortelle. Cependant, la majorité des tués a entre 18 et 24 ans ou a plus de 65 ans.

Répartition des tués par catégorie d'usager

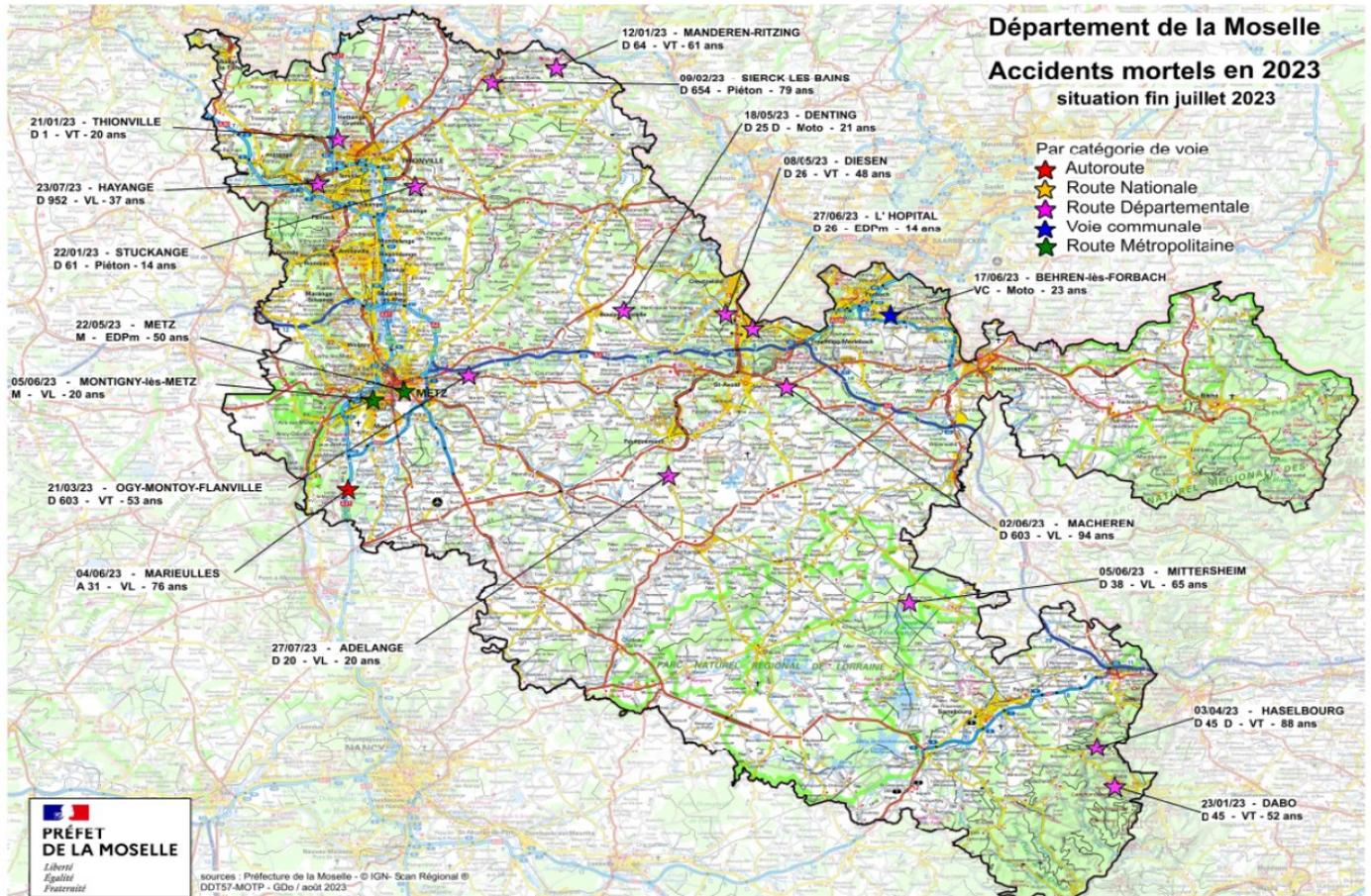


La grande majorité des tués sur les routes sont des conducteurs ou passagers de véhicules légers.



ATTENTION : Pour une personne tuée, il peut y avoir plusieurs causes d'accident

En dehors des causes en cours de détermination, les principaux facteurs d'accident sont les facteurs traditionnels (vitesse et alcool). Viennent ensuite les malaises au volant du véhicule.



Légende : Date de l'évènement – Lieu de l'évènement
 Axe routier de l'évènement – Type d'utilisateur – Age de l'utilisateur

ACTUALITES

Un Comité interministériel de la sécurité routière pour "circuler en sécurité et en sérénité sur les routes"

Le 17 juillet 2023 à Matignon, s'est déroulé le comité interministériel de la sécurité routière sous la présidence de la Première ministre. Ce CISR, le premier depuis 2018, expose en 7 grands axes, 38 mesures " protectrices, équilibrées et adaptées aux quotidiens des millions de Français qui partagent les routes de notre pays ".

Il réaffirme une politique de sécurité routière globale, autour des 3 maillons indissociables et complémentaires que sont « l'éducation routière – la prévention pour une meilleure perception des risques – la répression des comportements les plus dangereux », avec une attention particulière portée aux victimes et familles de victimes de l'accidentalité routière.

Le dossier de presse est disponible sur le site www.gouvernement.fr



ACTIONS

Opération de sécurité routière en Moselle : sensibiliser plutôt que verbaliser aux risques de la route.

Les départs en vacances estivales génèrent chaque année une forte affluence sur les routes et nécessitent une vigilance accrue. Afin de lutter contre l'insécurité routière lors de ce chassé-croisé des vacanciers, Bruno Charlot sous-préfet de Forbach/Boulay-Moselle et Arnaud Maillet de la Gendarmerie Nationale ont participé à une opération d'alternative à la poursuite pénale. Cette opération est menée avec l'autorisation des procureurs de la République et en lien avec l'officier du ministère public.

Les alternatives permettent d'allier deux piliers de la politique de la sécurité routière que sont la prévention et la sanction.

Le volet de la sensibilisation a été assuré par le pôle de la sécurité routière accompagné d'intervenants départementaux de sécurité routière (bénévoles).



PRÉFET DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Votre valise est prête, et votre véhicule ?

Voici quelques conseils pour éviter les pépins ! 

- J'ai contrôlé les niveaux
 - Liquide de refroidissement 
 - Liquide de frein 
 - Huile moteur 
 - Liquide du lave-glace 
- J'ai vérifié le fonctionnement de mes éclairages, essuie-glaces et climatisation
- J'ai vérifié l'usure et la pression de mes 4 pneus et du pneu de secours
- J'ai les équipements obligatoires : un triangle de signalisation de danger, un gilet de sécurité jaune
- J'ai une trousse de secours
- J'ai prévu de l'eau et de quoi grignoter
- J'ai réparti le poids équitablement
- Je me suis assuré(e) que mes indispensables soient facilement accessibles
- J'ai préparé mon itinéraire
- J'ai préparé mes papiers (véhicule, assurance, identité, constat amiable, permis, moyen de paiement, billets de vacances)
- Je me suis renseigné(e) sur mon itinéraire (conditions de circulation, météo, etc.)
- J'ai coché toutes les cases de ma fiche et je l'ai partagée à mes amis

Photos: M. de la Motte, CC-BY, 2023. Tous droits réservés.

La préfecture de la Moselle vous souhaite bonne route !